

Rentrée sociale 2018 dans la Fonction publique



PRIORITÉ AUX AGENTS PUBLICS !

À l'heure de la seconde rentrée sociale du quinquennat d'Emmanuel Macron, l'UNSA fonction publique réaffirme ses positions et ses propositions.

Les agents publics doivent être mieux reconnus par le gouvernement

Nos services publics sont parmi les plus efficaces et sont globalement plébiscités par les français. Les mutations de la société peuvent impliquer des évolutions pour que l'intérêt général continue à être pris en compte. Toutefois, elles doivent s'accompagner d'une véritable reconnaissance du travail et des missions de l'ensemble des agents publics.

Depuis un an, le gouvernement a gelé la valeur du point d'indice pour 2017, pour 2018 et s'apprête à reconduire ce gel pour 2019 alors que l'inflation rebondit dans notre pays (+2,3% sur un an).

L'UNSA fera valoir ses arguments lors du second rendez-vous salarial obtenu à l'automne.

Les 5,4 millions d'agents (fonctionnaires, contractuels, non titulaires) doivent voir leur pouvoir d'achat progresser.

La maîtrise des dépenses publiques ne doit pas se faire au détriment des agents publics.

L'UNSA rappelle que l'opération CSG n'a pas bénéficié aux agents publics contrairement aux promesses du Président.

L'UNSA dénonce l'annonce de la fin de l'indexation des pensions sur l'inflation qui affaiblira le pouvoir d'achat des agents publics retraités.

En 2019, la reprise de l'application du protocole PPCR, dont l'UNSA est l'un des principaux artisans, permettra une évolution des grilles indiciaires. C'est positif, mais PPCR n'est qu'une étape dont l'impact sera limité si elle ne s'accompagne pas de la revalorisation de la valeur du point d'indice qui doit, a minima, suivre l'inflation.

La réforme des retraites qui s'annonce sera déterminante pour les évolutions des traitements des agents publics. En tout état de cause, pour l'UNSA Fonction Publique, demain un fonctionnaire ne devra pas partir en retraite avec un niveau de pension inférieur à celui calculé dans les conditions actuelles.

Des transformations sous haute surveillance

Malgré ses annonces autour du programme Action publique 2022, le gouvernement a esquivé pendant toute l'année le véritable débat autour de la redéfinition des missions de service public.

Pour l'UNSA, il est indispensable qu'avant toute nouvelle décision, des bilans des réformes antérieures et des études d'impact des projets à venir soient présentés.

Tel n'est pas le cas de l'annonce des 4500 suppressions de postes prévues au budget 2019.

Le Premier Ministre a choisi la période estivale pour signer une circulaire demandant aux ministres et aux préfets de région de revoir l'organisation territoriale des services publics de l'État. Leurs propositions doivent être transmises en octobre.

**LE GOUVERNEMENT NE PEUT PLUS IGNORER
LES REVENDICATIONS DES AGENTS PUBLICS.**



Rentrée sociale 2018 dans la Fonction publique



L'UNSA agira pour un accompagnement renforcé des agents touchés par les réorganisations qui en découleront.

L'UNSA insiste sur le rôle indispensable de l'État pour garantir aux français la sécurité, la justice, la santé, l'éducation. Le maintien des contrôles (construction, sanitaire, travail...) et une politique de prévention sont indispensables.

Le Service public français et la Fonction publique sont une richesse pour notre pays avec de nombreux services accessibles à tous et contribuent à la réduction des inégalités sociales (école, université, hôpital...).

Cependant, les conditions d'exercice des missions des agents publics doivent être améliorées. Elles doivent être améliorées.

Pour l'UNSA, c'est possible en agissant sur les conditions de travail et les rémunérations.

Négociier plutôt que concerter

Parallèlement, les quatre chantiers de réforme de la Fonction publique devraient conduire à un bouleversement de la gestion des ressources humaines. Pour l'UNSA, l'avenir de la fonction publique et de son organisation ne pourra se construire qu'avec les agents.

C'est la raison pour laquelle l'UNSA a appelé le gouvernement à ouvrir de réelles négociations plutôt qu'à se limiter à une longue concertation.

L'UNSA dénoncera tout dispositif qui réduira les droits des agents comme la place et le rôle de leurs représentants et des organisations syndicales, indispensables pour aider, conseiller, accompagner et protéger.

L'UNSA réaffirme :

Son attachement à une fonction publique statutaire, à une transparence des recrutements tant pour les fonctionnaires que pour les contractuels.

Son attachement aux principes et aux rôles des instances de dialogue social telles que les CAP ou les CHSCT que le gouvernement souhaite modifier en profondeur contre l'avis des organisations syndicales.

Sa volonté d'améliorer les conditions de mobilité et de progression de carrière pour tous les agents fonctionnaires comme contractuels.

Égalité professionnelle

Le gouvernement a décidé d'ouvrir une nouvelle négociation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique.

L'UNSA s'y engagera avec la ferme volonté d'aller plus loin que le protocole du 8 mars 2013 et d'aboutir sur la revalorisation des filières et métiers les plus féminisés.

Une échéance électorale

En décembre 2018, les agents publics devront choisir leurs représentants lors des élections professionnelles de la fonction publique. L'UNSA fonction publique appelle d'ores et déjà les agents à rejoindre ses listes, à voter et à faire voter pour elles afin de défendre l'idée d'un service public de qualité, moderne, proche des citoyens avec des emplois de qualité pour des agents reconnus et fiers de leurs missions.

**LE GOUVERNEMENT NE PEUT PLUS IGNORER
LES REVENDICATIONS DES AGENTS PUBLICS.**

